

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 03 MARS 2020

A 18 HEURES 00

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mardi 03 mars 2020 à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre INGLES - Maire -.

Présents :

Mr. Jackie COLL. Mme Françoise MARTIN. Mr. Jean-Louis BRUNET. Mme Emmanuelle BAILLY. Mr. André BATAILLE. Mr. Jacques CARTIER. Mr. Michel DE LA OSA. Mr. Alain FABRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Joëlle GARCIA donne procuration à Mr Alain FABRE.
Mr Jean-Pierre BASSO donne procuration à Mr Jean-Pierre INGLES.

Absents : Mme Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT. Mme Nadine SAIGNOL. Mr Bernard ROSELL. Mr Serge ROSSELL.

oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo_oo

Monsieur Jean-Pierre INGLES - Maire - ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Désignation du Secrétaire de Séance

En début de séance, il a été procédé à la désignation du Secrétaire de Séance. Le Conseil Municipal- à l'unanimité - désigne Monsieur Jean-Louis BRUNET - comme Secrétaire de Séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 décembre 2019

Monsieur Jean-Pierre INGLES - Maire - propose l'approbation du compte rendu de la séance du 10 décembre 2019 dont chaque Conseiller a été destinataire.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil Municipal – après en avoir délibéré – **DECIDE** - à l'unanimité - d'approuver le compte rendu du 10 décembre 2019.

ORDRE DU JOUR

1. Eau et Assainissement.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a été demandé au Délégué de la Commune, en l'occurrence SUEZ EAU FRANCE de venir présenter ce point.

La parole est donnée à Monsieur Jean Michel COLL représentant SUEZ EAU FRANCE.

Ce dernier apporte des précisions sur les Rapports Eau Potable et Assainissement Collectif - Exercice 2018 - avant que le Conseil Municipal ne se prononce.

Rapport annuel du Délégué - Service de l'Eau Potable - Exercice 2018 -

PRODUCTION - DONNEES PATRIMONIALES - OUVRAGES DE PRODUCTION -

Ressource : Achat d'eau au Syndicat de Haute Cerdagne.

Installations : Réservoir Verts Sapins (270 m³) et Réservoir Pyrénées 2000 (300 m³)
30.80 km de réseau de distribution d'eau potable.

Contrôle sanitaire : 100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques et bactériologiques.

Linéaire réseaux de distribution : 30.2 km

Indice de connaissance patrimoniale : 75 (valeur de 0 à 120).

PRODUCTION - DONNEES PATRIMONIALES – TELERELEVE -

Sur BOLQUERE : 1786 compteurs équipés sur un parc de 1900 compteurs.

Alarme fixation 12 (soit 3%)

Alertes fuites 193 (soit 53%)

Alertes surconsommations 161 (soit 44%)

Total alertes 366

Statistique sur les trois communes équipées du secteur : 3681 compteurs équipés

Alarme fixation 34 (soit 1%)

Alertes fuites 1 394 (soit 50%)

Alertes surconsommations 1 376 (soit 49%)

Total alertes 2 804

Il est présenté les volumes mis en distributions et consommés, les rendements de réseaux ainsi que les comptes annuels de résultat d'exploitation 2018.

ORIENTATIONS POUR L'AVENIR – EAU

- Des manques de pression ont mis en évidence, après sondage, une réduction très importante du diamètre intérieur des canalisations DN 60mm en acier rue des Myosotis et rue des Eglantiers. Le renouvellement de cette canalisation est à prévoir.
- Renouveler les canalisations DN 125 mm en acier Avenue de la Coume et Avenue du Grand Balcon en raison d'un nombre croissant d'interventions.
- Prévoir le renouvellement de :
 - * la canalisation en acier, Rue du Vent d'Espagne,
 - * la canalisation en amiante ciment, Impasse des Estagnols,
 - * le branchement qui part de l'ancienne décharge. De nombreuses fuites ont été traitées sur ce linéaire.
- Installer une télésurveillance au niveau des réservoirs de Pyrénées 2000 et Verts Sapins avec sondes de niveaux et analyseurs de chlore.
- Prévoir la mise en place de deux débitmètres : Avenue des Lupins (côté Est) et Avenue du Péric (Superbolquère centre).
- Remettre à niveau tous les tampons et bouches à clés situés Route de la Serre et Avenue de Cerdagne.

FAITS MARQUANTS EN 2018

Réseau

- Réparation de fuites Dn 40 mm rue du Belvédère
- Fermeture branchement AEP rue du Péric
- Réparation fuite canalisation AEP Avenue du Grand Termanal
- Réparation fuite canalisation AEP Avenue des Lupins
- Réparation fuite vanne AEP (presse et poupe) Avenue des Lupins
- Réparation fuite canalisation AEP rue des Chanterelles
- Réparation fuite branchement AEP rue des Myrtilles
- Réparation fuite canalisation AEP Impasse de la Tosse
- Réparation fuite branchement AEP rond point Pyrénées 2000 (BRT UDSIS)
- Réparation fuite branchement AEP Impasse du Ticou
- Réparation fuite canalisation AEP Avenue du Vent d'Espagne
- Réparation canalisation AEP Boulevard des Verts Sapins.

Renouvellement des branchements AEP

- 20 Impasse de la Roque
- 8 Impasse du Piton
- 3 rue des Jonquilles
- 13 rue des Perce-Neige
- 11 rue des Perce-Neige
- 1 rue des Myrtilles
- 3 rue des Myrtilles
- 5 rue des Myrtilles
- 10 rue des Myrtilles.

Pas d'autres remarques relevées dans le Rapport Annuel d'Eau Potable.

Rapport annuel du Délégué - Service de l'Assainissement Collectif - Exercice 2018 -

DONNEES PATRIMONIALES

Installations : 33.5 km de réseau total d'assainissement – 1 station d'épuration (12 500EH)

Conformité de la performance : Ouvrage d'épuration 100 % conforme

Indice de connaissance patrimoniale : 20

Il est présenté le bilan d'exploitation des productions de boues et des consommations énergétiques, la consommation des réactifs ainsi que les comptes annuels de résultat d'exploitation 2018.

ORIENTATIONS POUR L'AVENIR – ASSAINISSEMENT

Réseau

- rendre accessible aux engins de curage : les collecteurs en contrebas de la rue du Vent d'Espagne se déversant vers la Rue des Prats, de la rue du Pla et celui partant du Ticou vers le village.

Prévoir la mise en place de débitmètres sur le réseau (deux fixes et deux portables) afin d'identifier les secteurs à fortes intrusions d'eaux parasites.

Station d'épuration

- Réhabiliter la partie de la toiture de la station qui se dégrade.
- Mettre en place un variateur sur les pompes du poste de relèvement afin de lisser le débit d'entrée et améliorer le traitement.
- Effectuer des travaux sur les lames déversantes des «DENSADEG » pour affiner la répartition des débits sur les deux ouvrages.
- Prévoir un réagréage des sols.
- Mettre en place en amont de la station d'épuration un dessableur statique en raison de l'arrivée très importante de sable dans le poste de relèvement.

FAITS MARQUANTS EN 2018

- Réparation branchement 7 rue des Sorbiers
- Réparation branchement 7 Avenue du Carlit
- Réparation branchement 3 Rue de la Coume
- Réparation collecteur Avenue de la Coume.
- Renouvellement branchements assainissement : renouvellement branchement Impasse du Carlit.

Pas d'autres remarques relevées dans le Rapport Annuel d'Assainissement.

Au vu des explications formulées par le Délégué, Monsieur Jean-Pierre INGLES - Maire - demande au Conseil Municipal de se prononcer sur lesdits rapports qui viennent de lui être présentés.

L'Assemblée – à l'unanimité – **ACCEPTE** ces rapports.

Monsieur le Maire indique que, comme chaque année, il convient de présenter un complément aux rapports du Délégué.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable - Exercice 2018 -

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du Service d'Eau Potable - Exercice 2018 -.

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal - à l'unanimité - :

- .**ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable.
- .**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- .**DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr
- .**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif – Exercice 2018 -

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif - Exercice 2018 -.

Le RPQS doit contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal - à l'unanimité - :

- .**ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif.
- .**DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération.
- .**DECIDE** de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr
- .**DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

2. Eau et Assainissement. Convention de raccordement des Eaux Usées du SIVM de la Haute Vallée du Sègre à la Station d'Épuration de la Commune de BOLQUERE - Volet Exploitation -.

Monsieur le Maire rappelle la convention de raccordement des Eaux Usées du SIVM de la Haute Vallée du Sègre à la Station d'Épuration de la Commune de BOLQUERE - Volet Exploitation -.

Cette dernière a pour objet de définir les conditions techniques et financières du raccordement du réseau d'assainissement d'eaux usées de la Commune d'Eyne géré par le SIVM DE LA HAUTE VALLEE DU SEGRE à la station d'épuration de la Commune de BOLQUERE, afin d'en assurer son traitement.

Celle-ci est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017 et son échéance a été fixée au 31 décembre 2019.

A ce jour, Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il convient de passer une nouvelle convention dans les mêmes conditions pour une durée de trois ans - à savoir - du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2022 -.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer quant à la passation de cette nouvelle convention.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité -

DECIDE -

DE PASSER une convention à compter du 01 janvier 2020 pour une durée de trois ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents afférents à ce dossier.

3. Régie Municipale des sports. Versement des acomptes subvention avant vote Budget Primitif 2020.

Monsieur Le Maire fait part à l'Assemblée qu'il conviendrait de verser une avance au titre de la subvention 2020 qui sera allouée à la Régie Municipale de l'Office de Tourisme pour faire face à ses charges de fonctionnement du 01 Janvier au 30 Avril 2020.

Le montant total de l'avance s'élève à 50 000€. Cette somme sera inscrite sur le Budget Primitif 2020 de la Commune.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - **DONNE** son accord.

4. Syndicat Intercommunal à Vocation Unique. Versement des acomptes participation de la Commune avant vote Budget Primitif 2020.

Monsieur Le Maire fait part à l'Assemblée qu'il conviendrait de verser des acomptes au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique au titre de la participation de la Commune pour l'année 2020.

Le montant total des acomptes s'élève à 150 000€. Cette somme sera inscrite sur le Budget Primitif 2020 de la Commune.

Le Conseil Municipal - à l'unanimité - **DONNE** son accord.

5. Personnel. Ouverture de postes.

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée qu'il serait souhaitable de créer plusieurs postes d'Adjoints Technique contractuel au Service des Ecoles à temps complet – à savoir - :

- Ouverture d'un poste du 08 février 2020 au 03 juillet 2020 à Temps Complet (35/35ème)
- Ouverture d'un poste du 20 février 2020 au 03 juillet 2020 à Temps Complet (35/35ème)
- Ouverture d'un poste du 21 février 2020 au 03 avril 2020.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer quant à l'ouverture de ces postes.

VOTE - Unanimité -

Il serait également souhaitable de créer plusieurs postes d'extras en renfort lors d'événements et manifestations ainsi qu'en renfort - à savoir - :

- Ouverture de six postes d' Extras pour l'année.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à l'ouverture de ces postes.

VOTE - Unanimité -.

6. Dossiers subventions. Divers programmes.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, comme les années précédentes, il convient de l'autoriser à déposer des dossiers afin d'obtenir des subventions auprès de différents organismes financiers.

A ce titre, Monsieur le Maire demande l'autorisation à déposer les différents dossiers de subventions.

VOTE - Unanimité -.

QUESTIONS DIVERSES

7. Travaux forestiers.

Travaux supplémentaires Parcelle Termanal des Loisirs

Ce dernier rappelle qu'il a été attribué un marché à l'Entreprise MEUNIER pour l'exploitation d'une parcelle forestière située au TERMANAL DES LOISIRS pour un volume de 220 m³. Il indique que Monsieur JACOTOT a fait part d'un volume restant d'environ 150 m³. Il a été proposé à la Commission Forêt de poursuivre l'exploitation de ce volume dans les mêmes conditions financières – à savoir - 13€HT (abattage-façonnage) -13€HT (débardage) -.

Monsieur le Maire demande de se prononcer quant à la poursuite de cette exploitation.

VOTE - Unanimité -.

Inscription à l'état d'assiette pour la mise en vente de coupes de bois

Dans le cadre de l'inscription à l'état d'assiette pour la mise en vente de coupes de bois, Monsieur André BATAILLE – Conseiller Municipal – informe l'Assemblée que Monsieur JACOTOT a fait part de la possibilité de vendre des coupes de bois sur les parcelles 21.1, 21.2, 22.1 et 22.2. pour un volume estimé de 800 m³.

Aussi, il convient de se prononcer quant à l'inscription à l'état d'assiette de ces parcelles pour la mise en vente de coupes de bois.

Le Conseil Municipal - **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** - sur ce point mais souhaite voir pour le prix de retrait.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance publique à **19 h 40**.

Jean-Pierre INGLES Maire	Jackie COLL Adjoint	Françoise MARTIN Adjointe
Jean-Louis BRUNET Adjoint	Emmanuelle BAILLY Conseillère Municipale	Jean-Pierre BASSO Conseiller Municipal procuration à J.P. INGLES
André BATAILLE Conseiller Municipal	Jacques CARTIER Conseiller Municipal	Michel DE LA OSA Conseiller Municipal
Alain FABRE Conseiller Municipal	Marie-Claire FRANCEZ-CHARLOT Conseillère Municipale ABSENTE	Joëlle GARCIA Conseillère Municipale procuration à A. FABRE
Bernard ROSELL Conseiller Municipal ABSENT	Serge ROSSELL Conseiller Municipal ABSENT	Nadine SAIGNOL Conseillère Municipale ABSENTE